



NOTE DE SERVICE N° 02-23/MFB/DGD/ du 03 JAN 2025

(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Procès-Verbal Simplifié (PVS)

Dans le cadre de l'optimisation du Procès-Verbal Simplifié (PVS), le Groupe de Travail sur le Procès-Verbal Simplifié (GT-PVS) conduira du 13 au 16 janvier 2025, des missions simultanées à Abidjan et dans les Directions Régionales afin d'évaluer les difficultés d'enregistrement des infractions et les besoins en formation.

A cet effet, les Directeurs des services utilisateurs du PVS sont priés de renseigner le formulaire d'entretien en ligne au lien suivant : <https://ee-eu.kobotoolbox.org/x/PV2QfhVn> , et de prendre l'attache du Secrétariat du GT-PVS au numéro de téléphone suivant : 0759142652, pour les dispositions pratiques avant le 08 janvier 2025.

Pièces Jointes :

- TDR des missions ;
- Copie du formulaire en ligne.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur
Général

Général DA PIERRE A.

Commandeur de l'Ordre National



Abidjan, le 30 décembre 2024

TDR des missions de diagnostic de l'utilisation du PVS par les services douaniers

1. Contexte et justification

Les Douanes Ivoiriennes jouent un rôle essentiel dans l'économie ivoirienne, veillant à la sécurité des frontières tout en assurant la bonne mobilisation des recettes de porte au profit de l'État. Afin d'améliorer le suivi et la gestion des infractions constatées lors des opérations de dédouanement, un outil informatique, dénommé Procès-Verbal Simplifié (PVS), a été mis en place pour documenter et centraliser toutes les infractions constatées. Cependant, bien que cet outil soit potentiellement précieux pour renforcer la transparence et l'efficacité des contrôles, son utilisation révèle certaines limites. En effet, selon une étude réalisée par la Direction des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE) en juin 2024, seulement 42,5% des infractions détectées entre janvier 2022 et mai 2024 ont été effectivement enregistrées dans le système d'information. Cette situation entraîne une perte d'informations et impacte négativement la qualité des données.

Aussi, dans un contexte où l'intelligence artificielle (IA) offre de nouvelles possibilités pour une gestion proactive et une analyse des risques plus précise, les douanes ivoiriennes ambitionnent d'intégrer cette technologie pour renforcer la sélectivité des contrôles. Une telle avancée permettrait de cibler plus efficacement les risques en fonction des données recueillies et de prévoir les comportements susceptibles de représenter des fraudes potentielles. Toutefois, pour que cette transition vers l'IA soit réussie, il est impératif que le PVS soit amélioré.

À cette exigence de qualité des données s'ajoute l'entrée en vigueur, en 2022, d'un nouveau Code des douanes, qui revoit en profondeur les catégories d'infractions à enregistrer. Cette évolution législative impose une adaptation du PVS pour que l'outil puisse pleinement refléter les infractions couvertes par la nouvelle réglementation, garantissant ainsi que toutes les données pertinentes soient prises en compte dans les analyses et dans la gestion du risque.

Enfin, la Direction Générale des Douanes (DGD) s'est engagée dans un projet de conformité volontaire (CCV) qui vise à encourager les opérateurs économiques à se conformer volontairement aux règles douanières. Ce cadre de conformité volontaire offre des avantages spécifiques aux entreprises qui démontreront leur fiabilité en termes de respect de la réglementation douanière. Le PVS devient alors un outil stratégique, permettant d'évaluer le comportement des opérateurs dans le temps et d'identifier ceux qui nécessitent une attention particulière ou, au contraire, méritent un traitement préférentiel.

En vue d'apporter une réponse solide aux problématiques énoncées, le Directeur Général des Douanes a signé la décision n° 246/MFB/DGD du 28 octobre 2024 portant réaménagement du Groupe de Travail Chargé du Diagnostic et de l'optimisation du Procès-Verbal Simplifié (PVS). L'un des objectifs assignés à ce groupe de Travail est d'effectuer un diagnostic de la qualité des données du PVS et de formuler d'éventuelles recommandations d'amélioration.

Les présents Termes de Référence sont donc produits pour la réalisation de ce diagnostic.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de cette mission sera de réaliser le diagnostic de la qualité des données du PVS et de formuler d'éventuelles recommandations d'amélioration.

De manière spécifique, il s'agira de :

- a) Évaluer l'utilisation actuelle du PVS par les services opérationnels ;
- b) Identifier les freins à son utilisation et analyser les raisons du faible taux de remplissage ;
- c) Mesurer l'exhaustivité des infractions prises en charge par le PVS ;
- d) Evaluer l'intégration des données du PVS avec les autres modules du SYDAM ;
- e) Formuler des recommandations en vue d'améliorer la performance et l'adoption de l'outil PVS par les parties prenantes (Douanes et secteur privé).

3. Résultats attendus

- a) Le niveau d'utilisation du PVS est déterminé ;
- b) Les freins à l'utilisation du PVS sont identifiés ;
- c) Le niveau d'exhaustivité des infractions prises en charge par le PVS est déterminé ;
- d) L'intégration des données du PVS avec les autres modules du SYDAM est évaluée ;
- e) Des recommandations en vue d'améliorer la performance et l'adoption de l'outil PVS par les parties prenantes sont formulées.

4. Méthodologie de l'étude

Cette mission sera réalisée selon une méthodologie structurée et rigoureuse pour obtenir une compréhension complète de l'outil, identifier ses faiblesses et proposer des pistes d'amélioration.

Etape 1 : phase préparatoire

Cette phase consistera à analyser les documents relatifs au PVS : manuels et procédures d'utilisation, et rapports antérieurs. Cette étape vise à comprendre le cadre théorique dans lequel s'inscrit le PVS et à identifier les attentes initiales concernant cet outil.

Etape 2 : collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives

Cette phase, essentielle pour le diagnostic, combinera **des analyses quantitatives et qualitatives** afin de dégager une vision complète de l'usage de l'outil dans les bureaux de douane et des obstacles que rencontrent les agents dans leur travail quotidien. Il s'agira notamment de :

- Exploiter et analyser des données du module PVS : Extraction de données, analyse, croisement de ces données avec les autres sources existantes.
- Réaliser une mission de collecte de données auprès des services douaniers : Entretien et collecte des données.

Toutes les directions opérationnelles de la Douane seront concernées par ces visites : Direction des Régimes économiques (DRE), Direction des Services du Port et des Services Spéciaux (DSDPSS), la

Direction des Enquêtes Douanières (DED), la Direction des Services Aéroportuaires (DSA), les Directions Régionales (DR Aboisso, DR Abengourou, DR Man, DR Odienné, DR San-Pedro et DR Korhogo, DR Bouaké), Unité Mobile d'Intervention Rapide (UMIR) et Groupe d'Intervention et de Recherche d'Abidjan (GIRA).

Pour la réalisation de cette mission, **quatre (04) groupes**, composés chacun de quatre personnes, seront constitués. Afin d'assurer une meilleure performance des groupes, chaque groupe sera constitué d'un agent de la DSI et d'un rapporteur.

Compte tenu des contraintes logistiques et du fait qu'il serait difficile de se rendre dans tous les bureaux de douane pour réaliser les interviews, la stratégie de centralisation a été adoptée. L'approche consiste à regrouper les chefs de bureau et tous les acteurs concernés dans un lieu unique pour mener les entretiens de manière efficace. Pour assurer la réussite de cette initiative, les différents bureaux seront contactés pour convenir du lieu le plus approprié.

Dans cette même veine, quatre (04) axes de déplacement ont été définis :

- ✓ Axe 1 : Bouake-Korhogo ;
- ✓ Axe2 : Man- Odienné;
- ✓ Axe3 : Aboisso- Abengourou ;
- ✓ Axe 4 : San-Pedro.

Par ailleurs, la mission sur site a été planifiée pour se dérouler sur la période allant du **13 au 17 janvier 2025**. Chaque groupe sera affecté à l'un des axes définis et mènera les activités de manière simultanée.

Les Directions d'Abidjan (DED,DRE,DSDPSS,DSA, UMIR et GIRA) seront toutes invitées à une réunion à la Direction Générale des Douanes afin de collecter les informations sur les réalités auxquelles elles ont face dans l'utilisation du PVS.

Etape 3 : Mise à jour du PVS en lien avec le nouveau code des douanes

Au cours de cette mission, il sera question de mettre à jour le PVS pour qu'il soit conforme aux exigences du nouveau code des douanes. Cette activité inclut :

- ✓ L'analyse des dispositions du nouveau code des douanes ayant un impact direct ou indirect sur les données et indicateurs intégrés dans le PVS ;
- ✓ La révision et l'adaptation des données du PVS pour assurer leur conformité avec les nouvelles prescriptions.
- ✓ Implémentation dans le module SYDAM de la nouvelle cartographie de risques en lien avec le nouveau code des douanes.

Etape 4 : Rédaction du rapport final

Le rapport final sera un document clé qui :

- ✓ Fournira un diagnostic approfondi de la qualité des données du PVS.
- ✓ Proposera des recommandations concrètes pour améliorer la gestion des données, en tenant compte des ajustements nécessaires liés au nouveau code des douanes.

5. Calendrier de la mission

Cette mission est censée se dérouler sur la période allant du 12 décembre 2024 au 21 janvier 2025.

Activités	Date de début	Date de fin
Elaboration des guides d'entretien	12/12/2024	31/12/2024
Désignation des membres des équipes	20/12/2024	31/12/2024
Prise de Contact avec les bureaux concernés pour définir le lieu de l'interview	02/01/2025	06/01/2024
Envoi des guides d'entretien aux bureaux concernés	02/01/2024	06/01/2024
Etablissement des ordres de mission et note de service	02/01/2025	10/01/2025
Départ des équipes pour l'intérieur du pays	13/01/2025	13/01/2025
Séance de travail à Abidjan et intérieur du pays avec les responsables des services concernés (Entretien) (10h-13h)	14/01/2025	14/01/2025
Séance de travail à Abidjan et intérieur du pays avec les responsables des services concernés (Tests et formation) (10h-13h)	15/01/2025	15/01/2025
Synthèse des travaux (10h à 12h)	16/01/2025	16/01/2025
Synthèse générale des missions sur site. (10h-13h)	17/01/2025	17/01/2025
Rédaction du Rapport final	20/01/2024	21/01/2024

6. Logistiques à prévoir

Cette mission nécessitera au plan logistique :

- Mobilisation des ressources matérielles :** Quatre véhicules de type 4x4 seront nécessaires pour permettre aux quatre groupes de se rendre simultanément sur les différents axes identifiés.
- Documents administratifs :** Des ordres de mission devront être établis et signés par le Directeur Général des Douanes (DGD) pour chaque membre des quatre groupes.
- Frais de mission :** Cette mission implique des dépenses associées au déplacement, à l'hébergement des équipes, ainsi qu'aux autres coûts logistiques nécessaires. Les frais de mission couvriront l'ensemble de ces besoins.

Préparation des guides d'entretien : Des guides d'entretien devront être élaborés pour structurer les interviews et garantir une homogénéité dans la collecte des informations. Ces guides seront transmis aux acteurs concernés avant la mission, afin qu'ils puissent se préparer et fournir des réponses pertinentes et complètes.

7. Budget

Le budget de cette mission s'établit à **3 138 000** (trois millions cent trente-huit mille) francs CFA.

Axes	FRAIS DE MISSION	PEAGE	FORFAIT CARBURANT	FORFAIT DEJEUNER	TOTAL
ABIDJAN(DED,DRE,DSDPSS,DSA, UMIR et GIRA)	0	0	0	240 000	240 000
BOUAKE- KORHOGO	600 000	9 000	150 000	0	759 000
MAN-ODIENNE	520 000	7 000	250 000	0	777 000
ABOISSO-ABENGOUROU	500 000	2 000	50 000	0	552 000
SAN-PEDRO	560 000	0	250000	0	810 000
TOTAL	2 180 000	18 000	700 000	240 000	3 138 000

PROPOSITION DE DATE : DU 13 AU 16 JANVIER 2025

GROUPE D'ABIDJAN

SERVICE	MATRICULE	NOM & PRENOMS	FONCTION	FORFAIT DEJEUNER	NOMBRE DE JOURS	MONTANT
ABIDJAN(DED,DRE,DSDP SS,DSA, UMIR et GIRA) GROUPE 1		NEME Jean-Baptiste	Assistant du Directeur des Systèmes d'Information	15 000	2	30 000
	290 438 G	GNAKALE Yahou Charles Désiré	Sous-Directeur du Contentieux et des Affaires Juridiques	15 000	2	30 000
	296 420 U	LOBOGNON Benoît	Chef de Bureau de Suivi des Affaires Contentieuses	15 000	2	30 000
	253 236 B	ALLOU Kouassi Joseph	Chef de Bureau Abidjan-Port	15 000	2	30 000
ABIDJAN(DED,DRE,DSDP SS,DSA, UMIR et GIRA) GROUPE 2	331 273 E	BOBLAE Sehiya Cesar Hermann	Chef de Section Visite Fret	15 000	2	30 000
	434 839 N	DJAMAYO KONE Nestor	Agent	15 000	2	30 000
				15 000	2	30 000
				15 000	2	30 000
MONTANT TOTAL GROUPES D'ABIDJAN						240 000

GROUPE DE MISSIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES

AXE	DIRECTION	DESTINATION	MATRICULE	NOM & PRENOMS	FONCTION	FRAIS DE MISSION	NOMBRE DE JOURS	MONTANT
2	BOUAKE- KORHOGO	BOUAKE	236 997 N	KONAN Yao Francis	Inspecteur Principal	60 000	4	240 000
			320 052 D	DJIHO Achille	Chef de Bureau de Contrôle de grandes Entreprises Industrielles	35 000	4	140 000
			471 619 E	KOUAME Nicaise	Chef de Bureau Maintenance des Applications	35 000	4	140 000
				CHAUFFEUR	CHAUFFEUR	20 000	4	80 000
					PEAGE			9 000
					FORFAIT CARBURANT			150 000
SOUS TOTAL								759 000
3	MAN-ODIENNE	MAN	308 957 N	NEME N'guessan Ama Roseline	Inspecteur des Services	50 000	4	200 000
			265 091 S	SORO Bamory	Chef de Bureau des Statistiques des Activités Douanières	35 000	4	140 000
			347 373 J	MAHAN Kesse Plo Stephane	Agent	25 000	4	100 000
				CHAUFFEUR	CHAUFFEUR	20 000	4	80 000
					PEAGE			7 000
					FORFAIT CARBURANT			250 000
SOUS TOTAL								777 000

4	ABOISSO-ABENGOUROU	ABOISSO	331 292 S	N'DO Pacôme	Chef de Bureau de Contrôle des Regimes de Droit Commun	35 000	4	140 000
			365 791 G	Mariam OUELOGO	Chef de Secteur Assistance et Formation	35 000	4	140 000
			471 619 E	DIARRASSOUBA Brahima	Chef de Section des Etudes Economiques	35 000	4	140 000
				CHAFFEUR	CHAUFFEUR	20 000	4	80 000
					PEAGE			2 000
					FORFAIT CARBURANT			50 000
SOUS TOTAL								552 000
5	SAN-PEDRO	SAN PEDRO	305 701 K	YOROBA N'GUESSAN Yves-Eric	Sous-Directeur des Nouvelle Technologies Douanières	50 000	4	200 000
			398 958 R	COULIBALY Moussa	Vérificateur	35 000	4	140 000
			824 447 L	KONE Née BOURGOIN Maryama	Vérificateur	35 000	4	140 000
				CHAFFEUR	CHAUFFEUR	20 000	4	80 000
					FORFAIT CARBURANT			250 000
SOUS TOTAL								810 000
MONTANT TOTAL DES MISSIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES								2 898 000
TOTAL GENERAL								3 138 000

GUIDE D'ENTRETIEN MISSIONS SUR SITE



I. Informations générales sur le bureau

Q1. Nom du bureau de douane :

Q2. Direction centrale/ régionale de...

- ABENGOUROU
- ABOISSO
- BOUAKE
- DED
- DRE
- DSA
- DSDPSS
- GIRA
- KORHOGO
- MAN
- ODIENNE
- SAN-PEDRO
- UMIR
- COMITE DE SELECTIVITE



alt

Enter



Réécrit

Q2a. Nom du répondant

Q2b. Contacts du répondant

Q2c. Adresse email du répondant

II. Utilisation du PVS

Q3.0 Est-ce le bureau a accès au module électronique du PVS ?

- OUI
- NON

Q3. Nombre total d'agents habilités à travailler sur le PVS dans le bureau ?

Q4. Parmi ces agents habilités, combien ont reçu une formation sur l'utilisation du PVS ?

Q5. Le PVS est-il utilisé systématiquement pour enregistrer les infractions ?

- OUI
- NON

Q6. Pourquoi le PVS n'est pas utilisé pour enregistrer systématiquement les infractions?

- PROBLÈMES TECHNIQUES AVEC L'OUTIL PVS (PANNES, BUGS, ETC.)
- MANQUE DE FORMATION OU DE COMPÉTENCES SUR L'UTILISATION DU PVS
- ABSENCE DE CONNEXION INTERNET OU PROBLÈMES D'ACCÈS AU RÉSEAU
- CHARGE DE TRAVAIL TROP ÉLEVÉE NE PERMETTANT PAS LA SAISIE DANS LES DÉLAIS
- MANQUE DE PERSONNEL DÉDIÉ POUR LA SAISIE DES DONNÉES
- FAIBLE PRIORITÉ ACCORDÉE À LA SAISIE DES DONNÉES DANS LE PVS
- AUTRE (À PRÉCISER)

alt Enter

Q6_x Veuillez préciser les autres raisons du non renseignement systématique du PVS?

Q7. Quels sont les types d'infractions les plus fréquemment enregistrés dans le PVS au niveau de votre bureau ?

- EXCÉDENTS/DÉFICITS
- FAUSSES DÉCLARATIONS
- IMPORTATIONS/EXPORTATIONS SANS DÉCLARATION
- NON-RESPECT DES SOUMISSIONS EN RÉGIMES SUSPENSIFS
- CONTREBANDE
- NON-RESPECT DES PROHIBITIONS
- AUTRES (À PRÉCISER).

Q7_x Veuillez préciser les autres types d'infractions fréquemment enregistrées?

Q8a. Pour l'année 2024 qui vient de s'écouler, combien de PV avez-vous rédigé ?

Q8b. Combien de PV sont inscrits au PVS ?

Q8c. Pourquoi tous les PVS ne sont pas inscrits au PVS ?

Q9. A l'exploitation des données, certains PVS ne sont pas entièrement renseignés, Qu'est ce quelles sont les difficultés rencontrées lors du remplissage ? Y a-t-il des raisons particulières à cela ?

- PROBLÈMES TECHNIQUES AVEC L'OUTIL PVS (PANNES, BUGS, ETC.)
- MANQUE DE FORMATION OU DE COMPÉTENCES SUR L'UTILISATION DU PVS
- ABSENCE DE CONNEXION INTERNET OU PROBLÈMES D'ACCÈS AU RÉSEAU
- CHARGE DE TRAVAIL TROP ÉLEVÉE NE PERMETTANT PAS LA SAISIE DANS LES DÉLAIS
- MANQUE DE PERSONNEL DÉDIÉ POUR LA SAISIE DES DONNÉES
- FAIBLE PRIORITÉ ACCORDÉE À LA SAISIE DES DONNÉES DANS LE PVS
- AUTRE (À PRÉCISER)

alt Enter

Q9_x Veuillez préciser les autres difficultés rencontrées?

III. Facilité d'utilisation du PVS

Q10. Comment évaluez-vous la facilité d'utilisation du PVS ?

- TRÈS FACILE
- FACILE
- DIFFICILE
- TRÈS DIFFICILE

Q10a. Quels aspects ou fonctionnalités de l'outil trouvez-vous facile à utiliser ?

- INTERFACE INTUITIVE ET BIEN STRUCTURÉE
- NAVIGATION RAPIDE ENTRE LES DIFFÉRENTES FONCTIONNALITÉS
- SIMPLICITÉ DES ÉTAPES NÉCESSAIRES POUR ENREGISTRER UN PV
- POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES CORRECTIONS FACILEMENT EN CAS D'ERREUR
- TEMPS DE CHARGEMENT RAPIDE ET PERFORMANCE STABLE
- ASSISTANCE OU SUPPORT TECHNIQUE FACILEMENT ACCESSIBLE
- AUTRES

Q10a_x Veuillez préciser les autres aspects ou fonctionnalités?

Q10b. Quels aspects ou fonctionnalités de l'outil trouvez-vous difficile à utiliser ?

- NAVIGATION COMPLEXE ENTRE LES MENUS ET OPTIONS.
- INTERFACE PEU INTUITIVE OU SURCHARGE D'INFORMATIONS À L'ÉCRAN.
- PROCÉDURE DE SAISIE TROP LONGUE
- DIFFICULTÉ À CORRIGER OU MODIFIER DES INFORMATIONS APRÈS SAISIE.
- FONCTIONNALITÉS PEU VISIBLES OU MAL EXPLIQUÉES.
- MANQUE DE FORMATION OU D'AIDE EN LIGNE POUR GUIDER L'UTILISATEUR.
- AUTRES

Q10b_x Veuillez préciser les autres aspects ou fonctionnalités?

alt Enter

Q11. La formation reçue par les agents pour l'utilisation du PVS est-elle jugée suffisante et complète pour leur permettre d'accomplir leurs tâches efficacement ?

- OUI
- NON
- PARTIELLEMENT

IV. Problèmes rencontrés avec le PVS

Q12. Rencontrez-vous des problèmes techniques liés au PVS (ex. bugs, lenteur, etc.) ?

- OUI
 NON

Q12a. Préciser les problèmes techniques

- BUGS FRÉQUENTS ENTRAÎNANT LA FERMETURE INATTENDUE OU LE BLOCAGE DE L'APPLICATION.
 LENTEURS LORS DU CHARGEMENT DES PAGES OU DE L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES.
 PANNES OU INDISPONIBILITÉ TEMPORAIRE DE L'OUTIL.
 PERTE DE DONNÉES APRÈS LA SAISIE OU LORS DE LA SAUVEGARDE.
 DIFFICULTÉ À ACCÉDER À L'APPLICATION EN RAISON DE PROBLÈMES DE CONNEXION RÉSEAU.
 INCOMPATIBILITÉ AVEC CERTAINS NAVIGATEURS OU SYSTÈMES D'EXPLOITATION.
 MESSAGES D'ERREURS NON EXPLICITES RENDANT DIFFICILE LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES.
 FONCTIONNALITÉS BLOQUÉES OU NE RÉPONDANT PAS APRÈS UNE ACTION.
 PROBLÈMES D'IMPRESSION OU D'EXPORTATION DES RAPPORTS GÉNÉRÉS.
 AUTRES

Q12a_x Veuillez préciser les autres problèmes rencontrés?

Q13. Y a-t-il des types d'infractions à votre niveau qui ne peuvent pas être renseignés dans le PVS ?

- OUI
 NON

Q13a. Quels sont ces types d'infractions ?

- EXCÉDENTS/DÉFICITS
 FAUSSES DÉCLARATIONS
 IMPORTATIONS/EXPORTATIONS SANS DÉCLARATION
 NON-RESPECT DES SOUMISSIONS EN RÉGIMES SUSPENSIFS
 CONTREBANDE
 NON-RESPECT DES PROHIBITIONS
 AUTRES (À PRÉCISER).

alt Enter

Q13a_x Veuillez préciser les autres types d'infractions non renseignés?

Q14. Quels sont les principaux obstacles à l'utilisation efficace du PVS dans votre bureau ?

- MANQUE DE FORMATION OU DE SENSIBILISATION SUR L'UTILISATION DE L'OUTIL.
- PROBLÈMES TECHNIQUES FRÉQUENTS (BUGS, PANNES, LENTEURS).
- CONNEXION INTERNET INSTABLE OU INSUFFISANTE.
- ABSENCE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ADÉQUAT (ORDINATEURS PERFORMANTS, ETC?, ETC.).
- CHARGE DE TRAVAIL ÉLEVÉE LIMITANT LE TEMPS DISPONIBLE POUR LA SAISIE DES PV.
- DIFFICULTÉ D'ACCÈS AU SYSTÈME (LES MOTS DE PASSE QUI EXPIRENT TRÈS RAPIDEMENT, ETC.).
- INTERFACE UTILISATEUR PEU INTUITIVE OU COMPLIQUÉE À NAVIGUER.
- ABSENCE D'UN SUPPORT TECHNIQUE RÉACTIF OU ACCESSIBLE EN CAS DE PROBLÈME.
- AUTRES

Q14_x Veuillez préciser les autres obstacles?

V. Suggestions et besoins

Q15. Quels sont vos besoins prioritaires pour améliorer l'utilisation du PVS ?

- FORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR L'UTILISATION DE L'OUTIL.
- AMÉLIORATION DE LA STABILITÉ ET DES PERFORMANCES TECHNIQUES (RÉDUCTION DES BUGS ET DES LENTEURS).
- RENFORCEMENT DU SUPPORT TECHNIQUE ET DE L'ASSISTANCE EN CAS DE PROBLÈME.
- MISE À DISPOSITION D'UN GUIDE D'UTILISATION CLAIR ET ACCESSIBLE.
- AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ INTERNET
- AUTRES

Q15_x Veuillez préciser les autres besoins prioritaires?

Q16. Souhaitez-vous plus de formations ou d'accompagnements pour l'utili

alt Enter

- OUI
- NON

Q17. Quelles fonctionnalités du PVS nécessiteraient des améliorations ?

- ACCÈS
- BROUILLON
- ENREGISTREMENT
- VALIDATION
- GESTION DES AMENDES
- STATISTIQUES
- AUTRES (À PRÉCISER)

Q17_x Veuillez préciser les autres fonctionnalités à améliorer?

Q18. Quelles autres fonctionnalités souhaiteriez-vous intégrer au PVS ?

Q19. Avez-vous d'autres suggestions pour optimiser l'outil ?

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire

Does this form look suspicious? [Report](#)

alt Enter